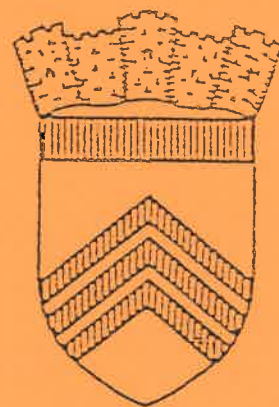


BULLETIN MUNICIPAL



No 3 Saint Palais





■ SOMMAIRE

. LE MOT DU MAIRE	p 3
. ACTIVITES MUNICIPALES	p 4
. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1991	p 7
. INVESTISSEMENT : LES REALISATIONS 1991	p 9
. A VOTRE SERVICE	p 11
. UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	p 13
. COOPERATIVE SCOLAIRE	p 17
. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	p 19
. SPORTS : TENNIS - GYM	p 20
. ASSOCIATION FRATERNITE ST PALAIS - CALDARUSANCA	p 23
. ST PALAIS TEMPS LIBRE	p 25
. MANIFESTATIONS 1992	p 26
. RECENSEMENT 1990	p 27
. ETAT CIVIL	p 29
. RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	p 30

■ LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs
Chers concitoyens,

C'est par un Merci que commencera ce bulletin n° 3.

Un merci à la population de St Palais qui a répondu avec tant de gentillesse au geste d'amitié de Mr Micheletty en cette soirée un peu fraîche du 19 février 1992.

Une population de St Palais qui a rempli les gradins du cirque, qui a applaudi, qui a communiqué entre elle, une population qui un soir a oublié son individualité et sa télévision.

Ca m'a fait chaud au cœur, merci et encore . . .

Le Maire.

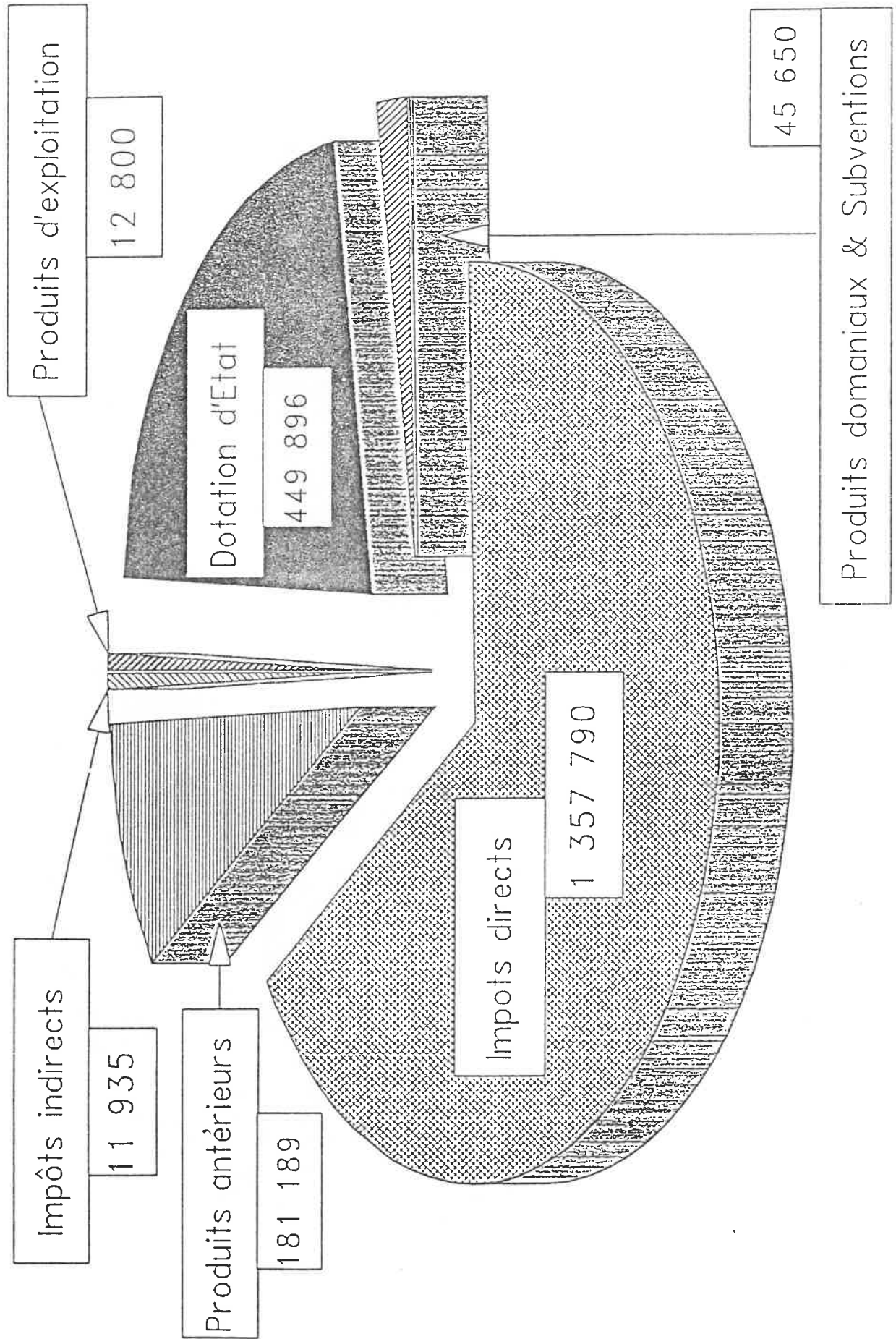
■ ACTIVITES MUNICIPALES

3	janvier	Vœux de Mr le Maire de Bourges.
4	janvier	Vœux de Mr le Préfet du Cher.
5	janvier	Galette des Rois de l'A.S.P.T.L.
9	janvier	réunion D.D.A.
10	janvier	Commission Listes électorales.
12	janvier	Ste Geneviève - Gendarmerie St Martin.
23	janvier	Formation informatique D.D.A.
30	janvier	Réunion Association Foncière.
1er	février	Réunion briqueterie.
6	février	Projet d'assainissement du bourg avec la D.D.E.
8	février	Conseil Municipal.
26	février	Commission Communale des Impôts Directs.
26	février	Réunion Roumanie.
4	mars	Réunion Roumanie.
13	mars	Réunion avec la D.D.E. (assainissement).
14	mars	Conseil Municipal.
18	mars	Commission du budget.
20	mars	Réunion avec Mr le Percepteur.
20	mars	Commission calamités agricoles.
25	mars	Conseil Municipal.
28	mars	Réunion C.C.A.S.
3	avril	Gendarmerie St Martin - visite annuelle.
4	avril	Réunion Roumanie à Plaimpied.
15	avril	Réunion Fussy.
18	avril	Réunion A.E.P. Quantilly.
20	avril	Vasselay.
20	avril	Fussy.
21	avril	Journée nature - St Palais.
26	avril	SIVOM Vasselay.
1er au 8 mai		Voyage en Roumanie.
11	mai	Portes ouvertes briqueterie.
15	mai	Réunion SAUR.
21	mai	Commission habitat St Martin.

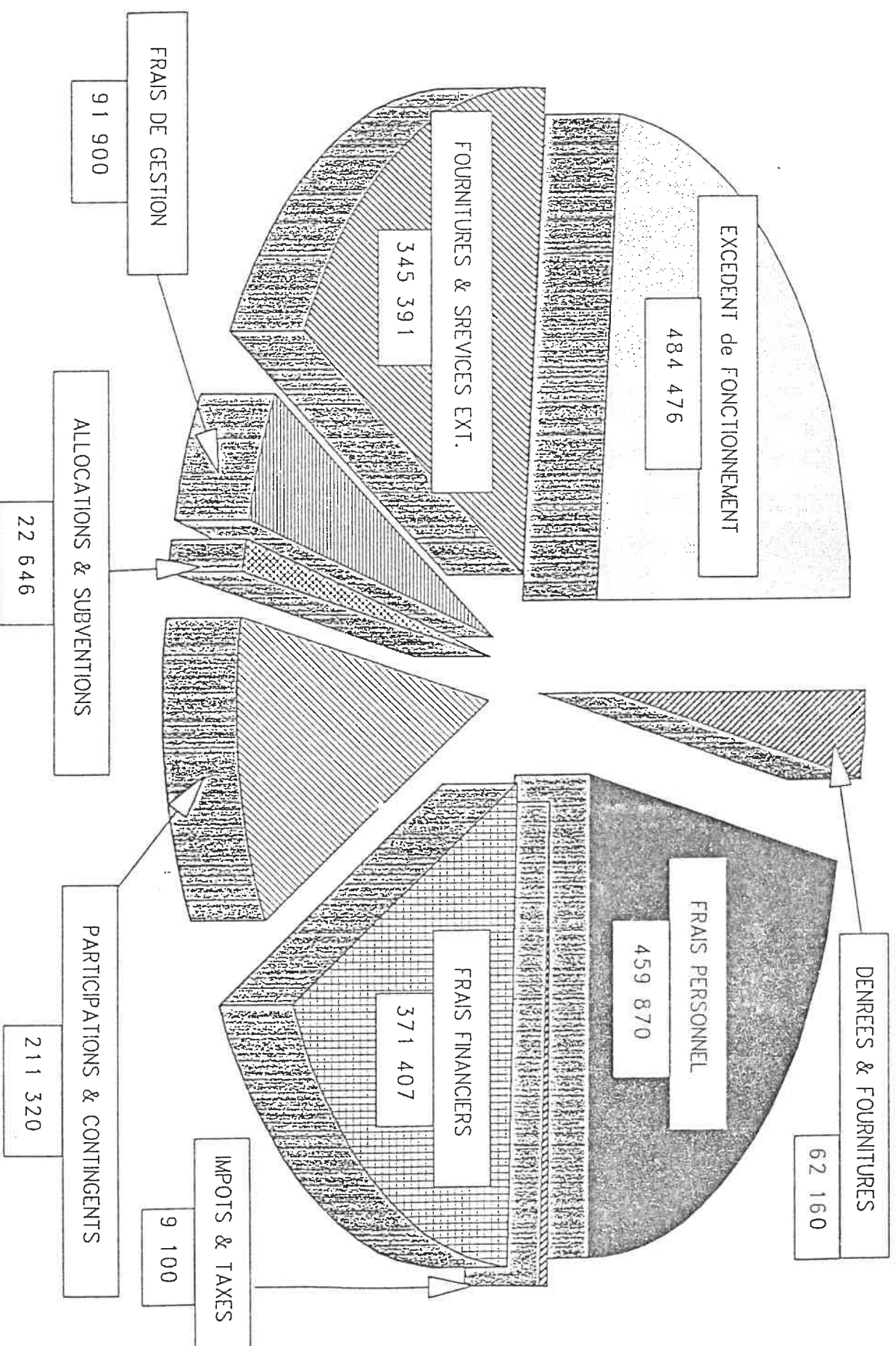
22	mai	Commission développement économique St Martin.
23	mai	Commission tourisme St Martin
23	mai	La Chapelle St Ursin : bilan Roumanie.
24	mai	Collège d'Enrichemont
25	mai	Réunion SAUR à Quantilly.
25	mai	Réunion USEP.
27	mai	Conseil Municipal.
30	mai	réunion D.D.E.
2	juin	Voyage Georges Sand (bibliothèque municipale).
3	juin	Commission Communale des Impôts Directs.
6	juin	Bilan Roumanie St Palais.
8	juin	Visite de la déchetterie à St Amand.
11	juin	Réunion SAUR à St Palais.
12	juin	Réunion SAUR à St Martin.
13	juin	C.C.A.S.
14	juin	Soirée diapo Roumanie.
21	juin	Théâtre : Enrichemont.
22	juin	Association des Maires à Avord.
22	juin	Fête des Ecoles - St Palais
26	juin	Conseil Municipal.
3	juillet	Réunion association foncière.
3	juillet	Commission Ecole.
12	juillet	SIVOM à Vignoux S/ Aix
14	juillet	Fête Nationale.
16	juillet	Réunion Préfecture
26	juillet	Association foncière.
6	août	Ouverture des plis assainissement
23	août	Réunion travail briqueterie.
31	août	Ouverture du marché du samedi matin.
3	septembre	Accueil du groupe roumain.
4	septembre	Réunion assainissement.
7	septembre	Vasselay.

8	septembre	Rassemblement départemental des Sapeurs Pompiers à Bourges.
13	septembre	Conseil Municipal.
15	septembre	Fête du cheval - St Palais
18	septembre	Réunion de chantier assainissement
23	septembre	Commission budget
25	septembre	Association foncière
25	septembre	Réunion de chantier assainissement
1er	octobre	Réunion préfecture
2	octobre	Réunion de chantier assainissement
5	octobre	Diapos Roumanie.
15	octobre	Conseil Municipal.
17	octobre	Quantilly : syndicat A.E.P.
17	octobre	C.C.A.S.
18	octobre	SIVOM Allogny.
21	octobre	La Chapelle St Ursin : bilan Roumanie.
23	octobre	Réunion chantier.
24	octobre	Commission des Impôts.
29	octobre	Réunion centre d'enfouissement avec la D.D.A.
6	novembre	Conseil d'école.
7	novembre	C.C.A.S.
8	novembre	Fussy.
8	novembre	Vernissage expo St Palais.
8	novembre	Association des Maires à St Amand.
13	novembre	Réunion centre d'enfouissement avec la D.D.A.
13	novembre	Conseil Chantier.
22	novembre	Commission communale des Impôts Directs.
23	novembre	Plantation des arbres par les Conseillers.
29	novembre	Fussy : réunion Roumanie.
29	novembre	Conseil Municipal.
23	décembre	St Martin : départ du Percepteur.
27	décembre	Réunion avec la direction du cirque Zavatta 2.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1991



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1991



■ INVESTISSEMENT : LES REALISATIONS 1991

TRAVAUX PRESENTES PAR LA COMMISSION "VOIRIE - ASSAINISSEMENT"

ASSAINISSEMENT :

La première tranche concernant les canalisations est terminée coût : 1 120 000 F

Cette proposition a été faite dans le souci de la réhabilitation du bourg.

BUSAGE Fossé de l'Aujonnière : coût : 190 000 F

Face au problème des mauvais écoulements des eaux pluviales et de ses conséquences, le busage sur 487 m a été entrepris pour pallier aux nuisances des habitants.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE :

Les travaux de mur et clôture sont terminés. coût : 106 000 F

Par ailleurs, la commune a engagé les dépenses suivantes afin d'entretenir et d'améliorer sa voirie existante :

- goudronnage divers, fourniture de matériaux, entretiens et créations de fossés. coût : 80 000 F

- elle a contribué à des travaux complémentaires au remembrement. coût : 29 000 F

- les chemins ruraux n'ont pas été oubliés pour autant, 13,6 km ont été élagués. coût : 17 000 F

ECLAIRAGE PUBLIC :

Il a été réalisé une extension aux Abbés et une amélioration Route des Reddes. coût : 21 000 F

Pour conclure, la décharge municipale a entraîné des dépenses d'entretien de 5 000 F

Rappelons aux usagers de la décharge que les détritiques doivent être déposés au fond du ravin et que les gros apports soient poussés directement par les dépositaires.

La Commission "Voirie et Assainissement"
Adjoint Délégué

Guy SAINJON

L'AMENAGEMENT DU PARC DE LOISIRS DES PLANTES

Depuis longtemps nous avons pensé créer un parc de loisirs et un parcours santé à St Palais. De devis en devis, trop élevés pour notre goût, nous en sommes venus à l'idée de le réaliser nous-même. Les habitants de St Palais vont bénéficier d'un lieu de promenade et de sport dans un cadre agréable.

Le terrain est situé Route des Reddes, où est déjà implanté le court de tennis. Un beau matin de novembre, l'équipe du Conseil Municipal, aidés des employés communaux et de quelques bénévoles, s'est mise au travail. Soixante arbres prévus au budget 1992 ont été plantés, ainsi que deux rocailles, ceci malgré des conditions climatiques plus que moyennes. Ce parc pourra accueillir les enfants dans un square réservé à leurs jeux. Une piste de course et l'aire de saut en hauteur seront utilisés par les enfants de l'école ainsi que par les amateurs. Des allées sillonnent ce parc et permettront d'agréables promenades, conduisant vers l'aire de pique-nique.

Une deuxième tranche nous permettra de terminer la plantation en 1992, d'engazonner et d'assurer un minimum de confort (eau courante), alors qu'une troisième tranche verra la fin des travaux avec la confection d'un abri-vestiaire.

Vous serez bien sûr tenus au courant des opérations, mais, dès cette année, vous pourrez bénéficier des installations du parc de loisirs.

■ A VOTRE SERVICE

LE MARCHE DU SAMEDI-MATIN

Il prit un départ en fanfare le 31 Août 1991, en présence de Mr Michel Gilbert, Conseiller Général du canton et de nombreux maires des communes voisines.

Il a été créé dans la plus totale concertation avec des commerçants locaux et avec leur aide. Les objectifs recherchés étaient des plus simples : apporter des services à la population et redonner un peu de vie au bourg le samedi matin, en obligeant les gens à venir sur place faire leurs courses, les faisant ainsi se rencontrer et discuter.

S'il manque quelques chalands (primeurs), la vie de ce marché est entre les mains des clients et là un effort reste à faire ; si l'on souhaite des commerces en zone rurale, il faut les faire vivre.

Alors que chacun y pense, et soit convaincu qu'il est sûr de trouver la qualité à l'étal de nos commerçants :

- | | |
|-------------------------|--|
| - Mr Guillaudeau Claude | Boucher |
| - Mr Amiot | Charcutier-traiteur |
| - Mme Maurin | Produits fermiers
(lait, beurre, œufs, fromage) |
| - Mr Laroche André | Fromages de chèvre |
| - Mr Chagnoux | Vêtements
(le quatrième samedi du mois) |
| - Mr Dubois | Fleuriste |

La commune de St Palais a décidé de créer une garderie afin d'aider les parents qui partent travailler à l'extérieur.

La commission scolaire, génératrice du projet, en rappelle ci-après le mode de fonctionnement.

JOURS D'ACCUEIL

lundi - mardi - jeudi - vendredi
mercredi matin (jour d'école).

HORAIRES

Matin : entre 07H30 et 08H50
Soir : entre 16H30 et 18H30

Pour des raisons de sécurité, l'accueil des enfants ne pourra jamais avoir lieu avant 07H30 ni après 18H30.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les enfants scolarisés à St Palais pourront fréquenter la garderie de façon régulière ou occasionnelle.

Les enfants malades ne seront pas admis.

Il ne sera servi ni petit-déjeuner, ni goûter : toutefois, les enfants pourront les apporter.

La garderie décline toute responsabilité pour les dégâts ou pertes des objets personnels (jouets, livres, etc. . . .).

La garderie n'ayant pas un but pédagogique, les devoirs et leçons ne seront pas vérifiés par la responsable : Mme Joëlle DESMOULIERES.

Les enfants devront être assurés :

- soit par une assurance privée
- soit par l'assurance scolaire (un justificatif vous sera demandé ultérieurement).

TARIF

Le prix forfaitaire sera de : 6 F le matin
 7 F le soir

La fréquentation de votre enfant à la garderie sera notée sur un cahier d'appel journalier pour nous permettre d'établir le bordereau de paiement qui vous sera adressé à la fin de chaque mois.

Votre règlement devra être effectué dans les 8 jours.

■ UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

PROJET DEPARTEMENTAL D'IMPLANTATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE SUR LA COMMUNE DE ST PALAIS

(Collecte d'ordures ménagères)

Un projet de décharge contrôlée est actuellement à l'étude sur notre commune.

Sans préjuger des résultats de cette étude, il apparaît utile de présenter sur le plan technique comment fonctionne un C.E.T., et ce qu'il représente vis-à-vis de l'environnement.

Centre d'Enfouissement contrôlé compacté

1 - L'arrêté préfectoral impose les règles de base d'exploitation, ainsi que les normes de respect de l'environnement.

2 - Travaux à faire à l'ouverture du site

- Clôture 2 m,
- Voirie d'accès bitume, pont-bascule,
- Local,
- Fossé de ceinture déviant les eaux de ruissellement,
- Terrassement :
 - . confection du casier (digues),
 - . stockage des terres de couverture.
- Mise en place des drains de captage des lixiviats, (des gaz par la suite)
- Création de lagunage étanche,
- Plantations.

3 - Organisation

- Horaire d'ouverture : en fonction de la collecte,
- Pesée : édition du ticket,
- Aire de vidage en fonction :
 - . des vents dominants
 - . de l'alvéole en exploitation
- Compactage immédiat,
- Recouvrement régulier.

4 - Sauvegarde de l'environnement

Lutter contre tous les vecteurs de pollution.

- Odeurs : captage des gaz,
- Fumées : le compactage évite les feux,
- Eaux de surface :
 - . déviation des eaux issues du bassin versant par fossé,
 - . drainage en fond de caiser,
 - . rejet dans le milieu naturel après contrôle en sortie de lagunage.
- Eaux souterraines
 - . étude hydrogéologique,
 - . respect des normes de perméabilité.
- Animaux nuisibles
 - . compacter, recouvrir régulièrement, dératiser.
- Impact visuel
 - . rideau d'arbres, digues protectrices, éviter les envols (filets)

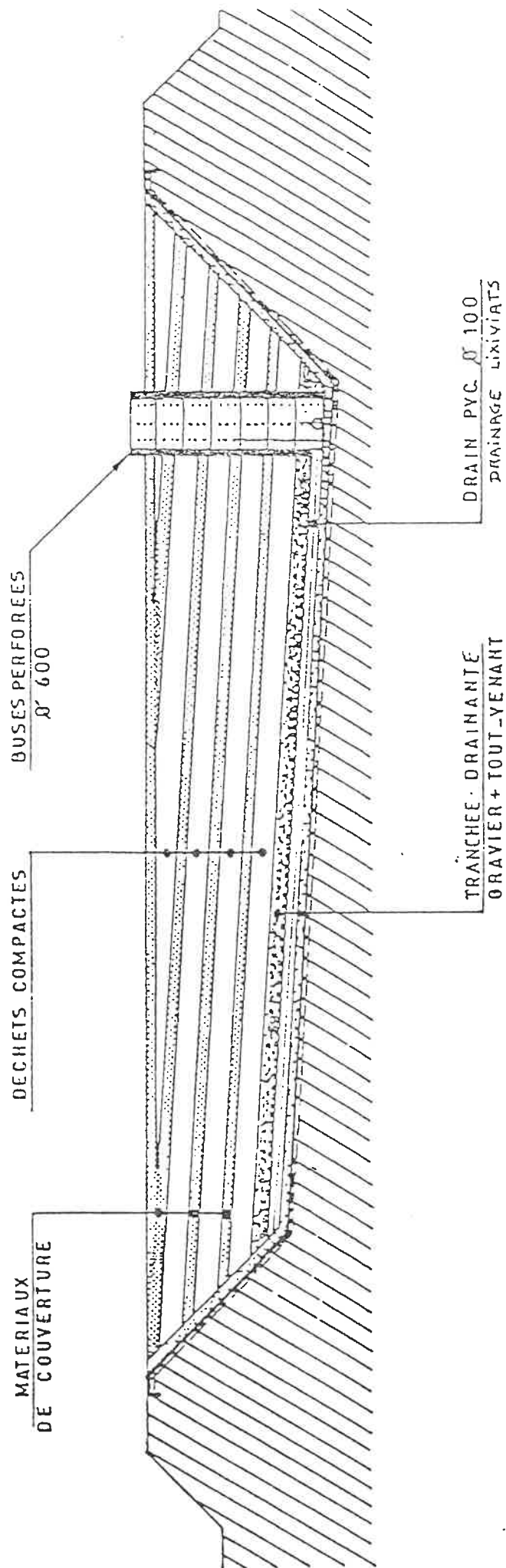
5 - Réhabilitation du site

- Desiderata des élus,
- Minimum prévu dans l'arrêté préfectoral (reverdissement),
- Au fur et à mesure de la fermeture des casiers.

10



SCHEMA D'UN CASIER



■ COOPERATIVE SCOLAIRE

Grâce à la coopérative scolaire, tous les enfants de l'Ecole peuvent bénéficier des spectacles, séances de cinéma, sorties éducatives, voyages, séjours à la mer ou à la montagne.

Activités de l'année scolaire 1990-1991

17 novembre 90 :	randonnée pédestre à St Georges-sur-Moulon
novembre 90 :	spectacles
décembre 90 :	toutes les classes : séance de cinéma à Bourges "La petite sirène"
20 décembre 90 :	fête de Noël
26 janvier 91 :	projection de diapos et de films concernant les activités extra-scolaires de l'année écoulée
16 février 91 :	CE - CM : cross organisé à Vignoux-sous-les Aix par les animateurs USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
16 mars 91 :	carnaval
24 mai 91 :	présentation du conte musical "Toni et le Vaga- bond" par les élèves de CP-CE1 de St Palais et de CP d'Henrichemont
25 mai 91 :	randonnée cycliste
7 juin 91 :	fête organisée par l'USEP en forêt d'Allogny concert donné par les chorales des Ecoles de St Palais et Quantilly
22 juin 91 :	fête de l'Ecole
fin d'année :	voyages : maternelle - CP - CE1 : zoo de St Augustin CP - CE - CM : Chambord, visite du Clos Lucé

Activités de l'année scolaire 1991-1992

Grande nouveauté à la rentrée de septembre 1991 : les cours du samedi matin sont reportés au mercredi..

12 novembre 91 :	CE2 - CM : spectacle de marionnettes à St Georges : "La Mouche d'Or"
28 novembre 91 :	mat. - CP - CE1 : spectacle de marionnettes : "Cantilène"
17 décembre 91 :	toutes les classes : séance de cinéma à Bourges "Bernard et Bianca"
19 décembre :	goûter de Noël, distribution de jouets et de friandises par le Père Noël

Projets

25 janvier 92 :	soirée crêpes afin de financer un séjour à la montagne
-----------------	---

14 mars 92 : carnaval
 21 mars 92 : cross à Vignoux
 16 mai 92 : fête USEP à Vignoux (rassemblement de toutes les écoles du canton)
 18 au 23 mai 92 : séjour de découverte aux Etables dans le Massif Central
 12 juin 92 : concert donné par les chorales de Quantilly et St Palais
 27 juin 92 : fête de l'Ecole.

Grâce aux contrats-villes signés dans le canton de St Martin et dans le secteur d'Henrichemont, les enfants peuvent bénéficier de différentes activités :

Secteur d'Henrichemont :

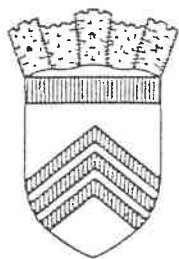
- a/ activités temps scolaire : poterie durant six semaines (dispensé par un potier de La Borne)
- b/ activités hors temps scolaire : (gratuites) tennis, escrime, natation à Bourges, tir à l'arc, judo (CE - CM)

Canton de St Martin :

- musique enseignée par une animatrice des centres musicaux ruraux
- l'achat de bicyclettes pour les écoles du canton a permis de pratiquer le cyclotourisme (CE - CM).

■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

SAINT PALAIS



Les animatrices de la Bibliothèque de St Palais sont toujours heureuses de vous accueillir les :

- lundi de : 18h30 à 19h30
- mercredi de : 15h00 à 16h30
- samedi de : 10h30 à 12h00.

Le mardi après-midi est réservé pour les enfants, qui, chaque semaine, encadrés par leurs institutrices, viennent avec plaisir, découvrir et cultiver le goût de la lecture.

Un abonnement est demandé à chaque famille empruntant des livres. Pour l'année 1992, l'adhésion a été fixée à :

- 15 F pour un foyer résidant à St Palais
- 25 F pour un foyer résident hors-commune.

Afin de vous présenter une variété toujours plus grande d'ouvrages, un crédit municipal s'élevant à 6000 F a permis, en 1991, d'acquérir des livres documentaires pour les enfants et des romans nouvellement édités pour les adultes.

L'équipe, toujours soucieuse de faire vivre la Bibliothèque, a été satisfaite de voir le succès remporté lors :

- de la **sortie-nature** du 21 avril 1991, qui a permis de découvrir l'éveil de la nature au printemps et d'admirer la grandeur du Chêne St Etienne.

- du **Circuit Georges Sand**, le 2 juin 1991. Une soixantaine de personnes ont eu la possibilité d'approcher le personnage Georges Sand, son œuvre, son cadre de vie.

Suite à ce voyage, **une conférence** nous faisant revivre les paysages des romans de Georges Sand, animée par Marielle Caors, a eu lieu au Centre Communal de St Palais, le 19 octobre 1991.

Pour 1992, la Bibliothèque a en préparation plusieurs projets qu'elle vous fera découvrir dans les semaines et les mois à venir.

Les animatrices de la Bibliothèque vous attendent toujours plus nombreux.

■ SPORTS : TENNIS - GYM.

LE TOURNOI DE TENNIS 1991

Le tournoi interne de tennis de St Palais a eu lieu du 24 août au 7 septembre. Les matchs se sont déroulés dans une excellente ambiance et ont donné lieu à des échanges spectaculaires. Le public, fidèle et connaisseur, ainsi que les joueurs peuvent être assurés que l'année 1992 verra également un grand tournoi dans notre village.

Les résultats :

Vainqueur des différentes finales :

- moins de 14 ans filles : Mlle SARRAUD
Séverine

- moins de 14 ans garçons : Mr GILLARDIN
Aurélien

- garçons de 14 à 18 ans : Mr APERT Sylvain

- dames : Mlle OZON
Stéphanie

- messieurs : Mr GILBERT
Frédéric

Un grand bravo.

L'équipe du Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sur le court de la Route des Reddes dont les abords seront agrémentés cette année par l'aménagement du parc de loisirs.

*- N'oubliez pas de respecter ce que la collectivité met
à votre disposition -*

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (ASPTL)

"La vie n'est qu'une série de respirations"
(proverbe hindou)

Respirer c'est vivre. La vie dépend entièrement du souffle. Tous les êtres vivants, y compris les plantes, dépendent de l'air pour exister. De la première inspiration de l'enfant, jusqu'au dernier soupir du mourant, ce n'est que l'histoire du souffle ininterrompu.

On peut survivre sans manger pendant quelques jours, sans boire pendant quelques heures, mais combien de minutes peut-on vivre sans respirer? L'homme ne doit pas seulement respirer pour vivre, mais il doit le faire d'une manière convenable pour garder une vitalité constante et éviter les maladies. Malheureusement, le nombre d'individus qui savent respirer correctement est très petit. La plupart des gens respirent n'importe comment. On le voit aux poitrines étriquées, aux épaules remontées et au développement des maladies des voies respiratoires.

Une respiration régulière et profonde est absolument indispensable pour assurer la santé des principaux systèmes (nerveux, respiratoire, circulatoire, digestif et endocrinien) du corps, et par là même d'assurer leur fonctionnement efficace et harmonieux.

Pourquoi respirons nous? Deux processus sont absolument essentiels à l'entretien de la vie : absorber de l'air en inspirant l'oxygène, le rejeter en expirant du gaz carbonique.

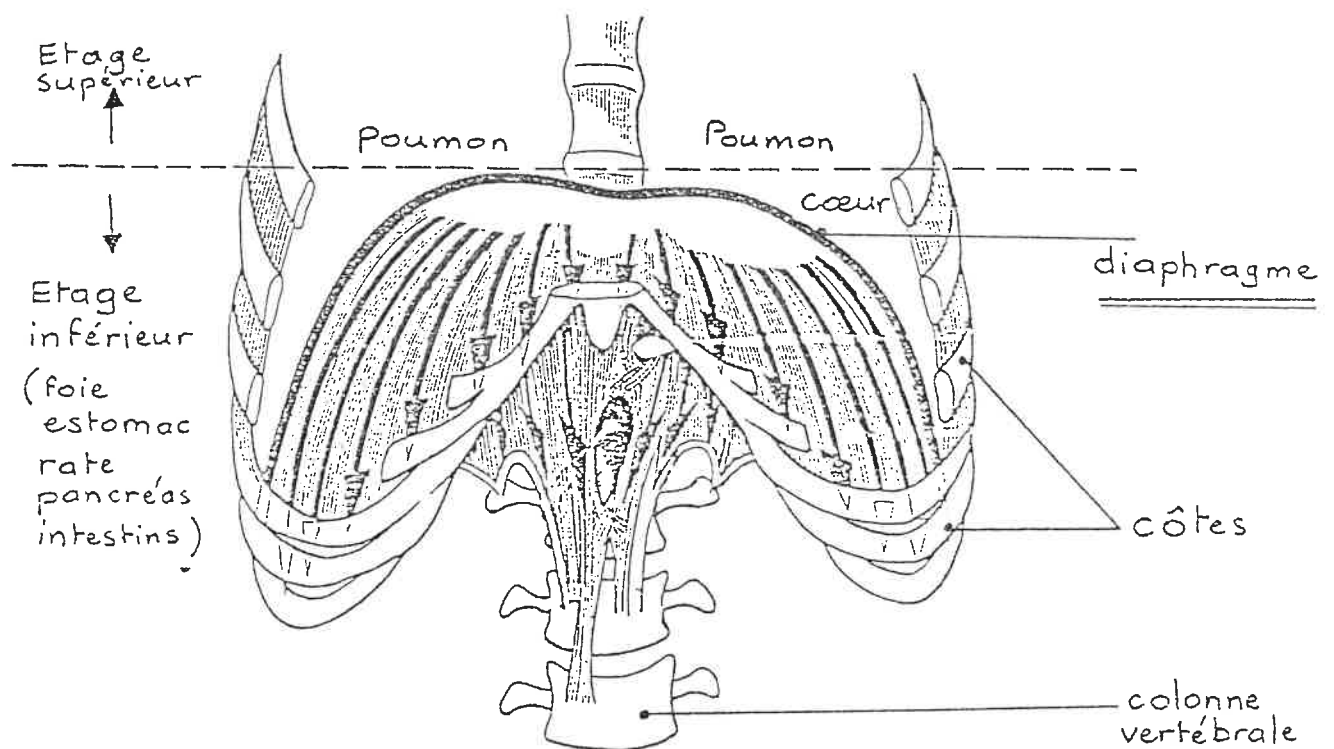
La respiration saine dépend des muscles respiratoires et de leur bonne élasticité. Dans les exercices, les muscles de la poitrine s'étirent au maximum et les poumons s'ouvrent autant qu'il est possible. **Le muscle qui a le rôle le plus important dans ce mécanisme est le diaphragme** : il joue le rôle de piston qui agit à la façon d'une pompe aspirante. Pendant l'inspiration le diaphragme se contracte et s'abaisse : cette puissante contraction agit directement sur le foie, l'estomac, le pancréas, les intestins, les reins. Même le coeur et les poumons situés à l'étage supérieur bénéficient de la contraction du diaphragme qui les tonifie.

Conclusion : Si la pratique d'un sport entretient nos muscles externes, les organes internes ont aussi besoin d'exercice et c'est pourquoi la nature a prévu la respiration profonde et complète. A chaque mouvement respiratoire le diaphragme fait vibrer les organes de la nutrition et de l'élimination et leur donne une sorte de massage, apportant et chassant à chaque mouvement une masse de sang qui tonifie les organes. Une bonne respiration recharge également le corps, calme l'esprit et le système nerveux.

Remarque importante : c'est toujours par le nez que nous devons inspirer ou expirer, car le petit écran de poils qui se trouve dans le nez, non seulement filtre l'air, mais empêche les impuretés telles que la poussière, les gaz nocifs, les insectes minuscules, etc... , de pénétrer dans notre organisme.

Il existe un dicton hindou : "le nez est fait pour respirer, la bouche pour manger et parler chaque fois que cela est nécessaire."

d'après André Van Lysbeth



Le diaphragme, coupole semi-rigide qui partage le tronc en deux étages, est avec le cœur, un des muscles les plus puissants et les plus actifs du corps.

Bibliographie : "J'apprends le yoga" (A.V Lysbeth)
 "Schémas commentés de mécanique humaine" (Lib. Maloine)

Musique : "Atlantis : musique d'harmonie intérieure" (R. Slap)
 "La harpe qui guérit" (P. Spero)
 "Tranquillité" (D. Sun)
 "A new world of relaxation"
 "Peer Gynt" (Sibelius)
 "La pavane" (G. Fauré)

La séance hebdomadaire de gymnastique d'entretien se déroule au Centre Communal le Mardi de 18 H 45 à 19 H 45 (sauf pendant les vacances scolaires)

L'Animatrice.

N.B : l'inscription se fait en début et au cours de l'année (le certificat médical n'est plus obligatoire)

■ ASSOCIATION FRATERNITE ST PALAIS - CALDARUSANCA

ACTION ROUMANIE

Cette action voulue et décidée par le Conseil Municipal, en Septembre 89, lors de l'adoption du village de Căldărușanca, se poursuit en 1992.

Rappelons que le 1er voyage du 1er au 8 mai 1991 a pu être réalisé grâce au prêt d'un véhicule par l'entreprise Sainjon, au terme d'un voyage de 5246 km, avec 657 l de gasoil consommé, 3 personnes : Mr Yves Blet, Mr Guy Sainjon, Mr Jean-Paul Fuscien ont acheminé et distribué tout ce qui avait été collecté.

Depuis cette date, nous avons gardé le contact avec le village, avec nos amis roumains. La situation économique devient de plus en plus difficile ; cela nous est confirmé.

Au niveau du département du Cher, une association a été créée qui regroupe des communes, des associations, dont le but est de favoriser et de coordonner les diverses actions avec la Roumanie.

L'Association Fraternité St Palais - Căldărușanca a adhéré à l'Association Départementale et prépare activement un second voyage "prévu" du 19 avril au 1er mai environ, créneau retenu par les autres communes (Plaimpied, Bengy, Fussy, St Georges-sur-Moulon, La Chapelle St Ursin)

Le gros problème cette année provient de l'absence de véhicule, mais de bonnes volontés semblent se manifester et l'espoir est grand.

MESSAGE DE NOEL AUX HABITANTS DE
ST PALAIS

23-XII-1991



C'est l'hiver

Dans le sapin de Noël,
avec beaux cadeaux, belles
guirlandes, l'étoiles bri-
llantes, mettez toutes
nos souhaits, les bonnes
pensées pour votre santé,
les heureux jours et
une bouteille de Cham-
pagne pour tous les amis
français et roumains.

La multi ani !

Les habitants de village
Căldărușanca - Roumanie



L'Association St Palais Temps Libre vous souhaite avec un peu de retard ses meilleurs vœux pour 1992. Cette année beaucoup de main d'œuvre sera nécessaire puisque c'est l'année du Comice Agricole qui aura lieu les 29, 30 et 31 août.

Et avant tout il faut penser au bal de l'élection de la Reine de St Palais qui aura lieu le samedi 9 mai à la salle des fêtes de St Martin avec l'orchestre "Chris Michel". Toutes les personnes présentes pourront voter pour la jeune fille de leur choix. Ensuite nous penserons au char sur le thème choisi par les communes du Canton, c'est à dire l'Europe. Après tirage au sort, St Palais se voit attribuer la Grèce. Beaucoup d'idées seront nécessaires, apportez-nous les vôtres, nous vous en serons reconnaissants.

Dans le calendrier des manifestations de l'année, une autre date très importante est à retenir : le vendredi 9 octobre, date de l'élection des membres de l'association. En effet une partie des personnes actives depuis plusieurs années se retirent pour des raisons personnelles liées au travail ou à la famille, et il est souhaitable que toute la commune se sente concernée pour que St Palais continue sa vocation de petite commune où il fait bon vivre.

Venez nombreux, à plusieurs on peut faire beaucoup.

Bien cordialement.

Le Président.

H. Barillon.

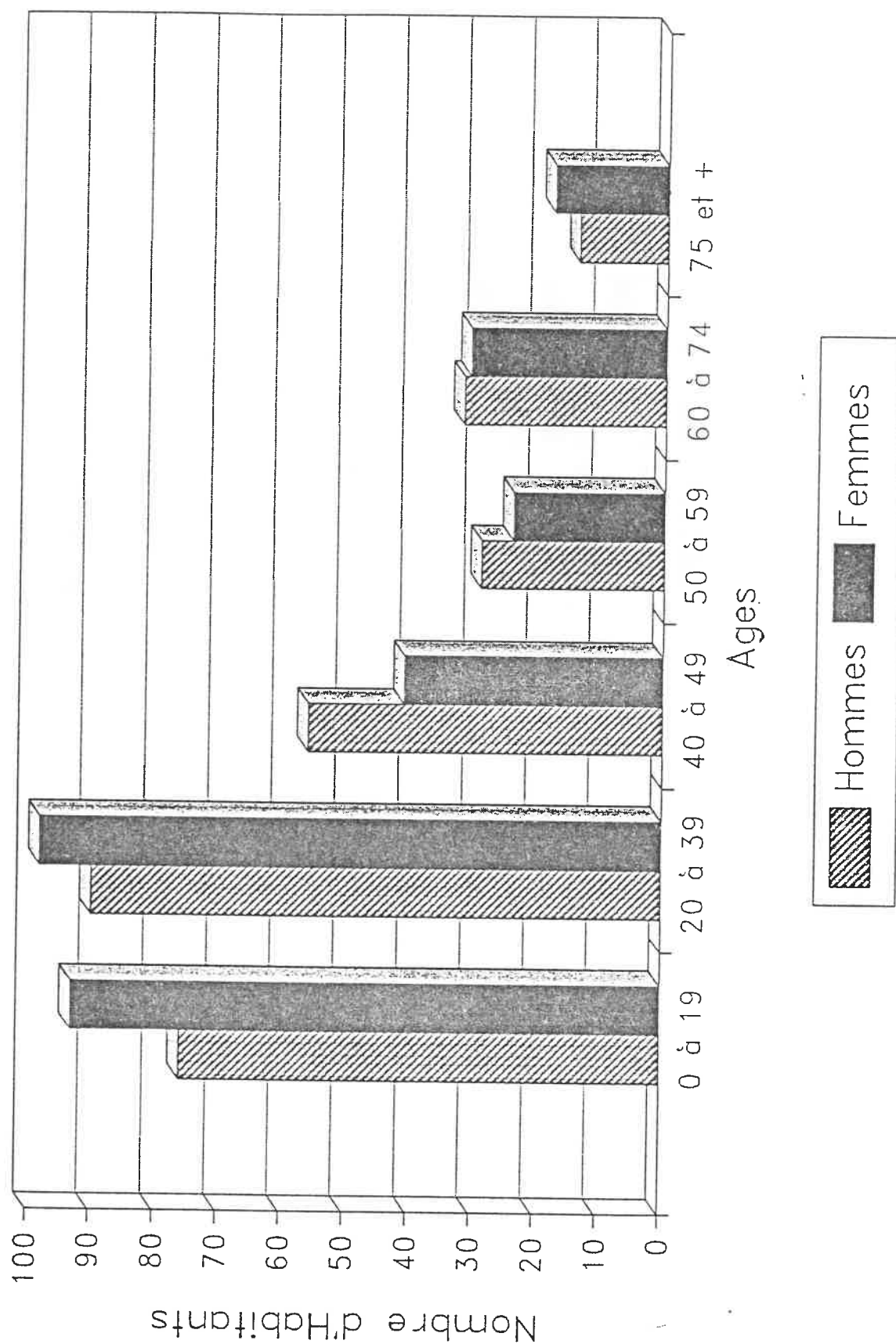
■ MANIFESTATIONS 1992

COMMUNE DE ST PALAIS

- Samedi 4 janvier : Galettes des Rois de l'A.S.P.T.L.
- Samedi 25 janvier : Soirée crêpes de l'école
- Samedi 15 février : Soirée dansante de l'Association de chasse de St Palais
- Dimanche 23 février : Rifles de l'A.S.P.T.L.
- Samedi 14 mars : Carnaval de l'école
- Dimanche 26 avril : Journée VTT de l'A.S.P.T.L.
- Samedi 9 mai : Bal de l'élection de la Reine de St Palais
Salle des fêtes de St Martin
- Jeudi 28 mai : Courses cyclistes de l'A.S.P.T.L.
"Ascension"
- Vendredi 12 juin : Chorales des enfants des écoles de St Palais et Quantilly
- Vendredi 19 ou 26 juin : Représentation théâtrale du collège d'Henrichemont
- Samedi 27 juin : Fête de l'école de St Palais
- Samedi 4 juillet : Tournoi de foot de l'A.S.P.T.L.
- Mardi 14 juillet : Fête Nationale
- Vendredi 4 septembre : Soirée "ADO"
- Dimanche 27 septembre : Randonnée pédestre de l'A.S.P.T.L.
- Vendredi 9 octobre : Election de l'A.S.P.T.L.
- Samedi 10 et
Dimanche 11 octobre : Exposition à la bibliothèque
- Week-end du 7 et 8
novembre et du 14 et
15 novembre : Expositions d'Artistes du Berry
- Samedi 21 novembre : Concours de belote.

REPARTITION DE LA POPULATION

Par tranche d'âge



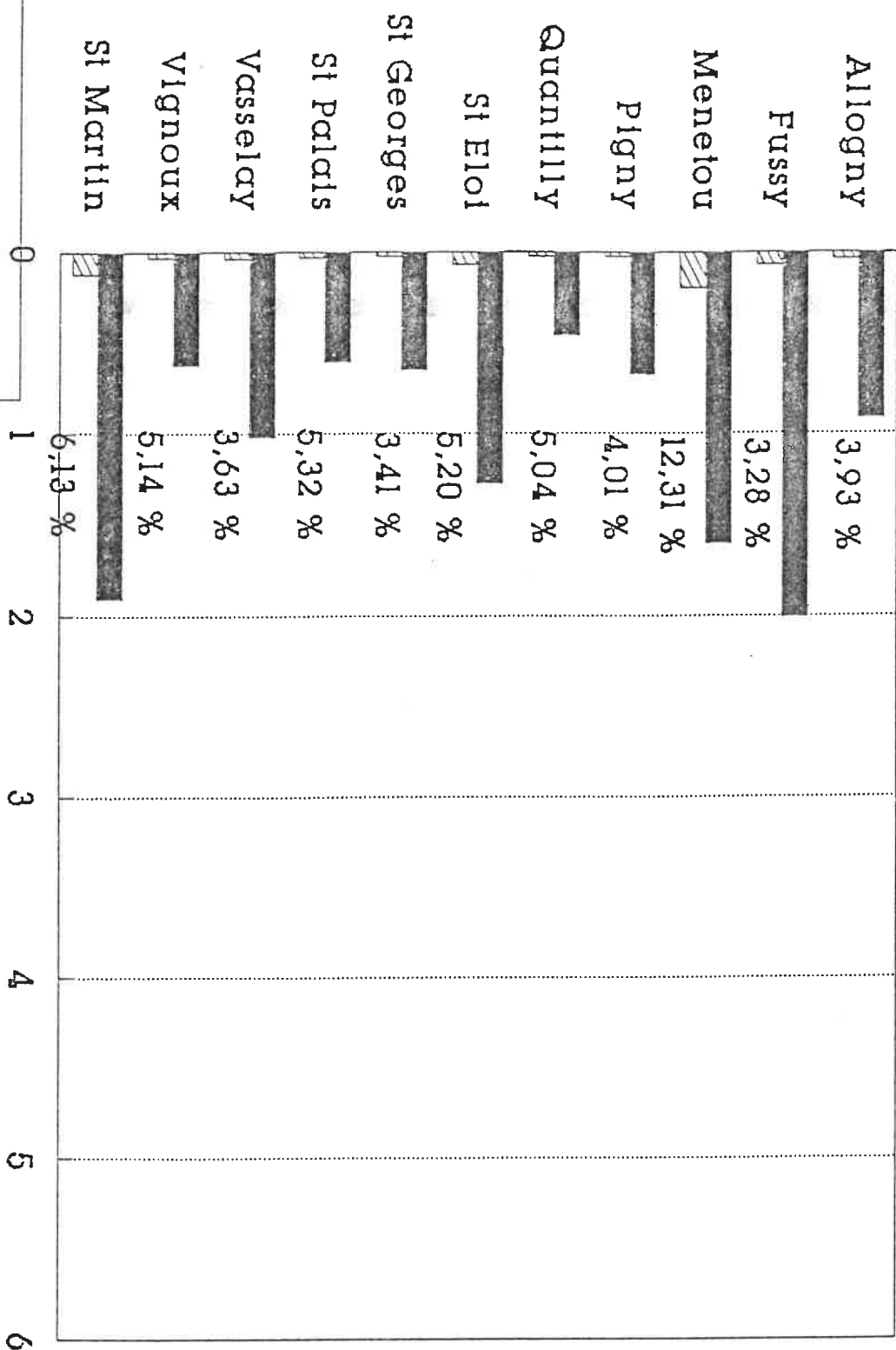
Population canton de ST MARTIN D'AUXIGNY



Population totale



Population + 75 ans



Population totale : 11726

+ de 75 ans : 656

Milliers

Moyenne département + 75 ans : 9,2 %

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

23 février 1991	BANDIN Guillaume
24 avril 1991	DEPRE Raphaël
20 juin 1991	FRAYER Alexandre
23 juin 1991	GILBERT Amandine
5 septembre 1991	POURADE Mélanie
26 septembre 1991	MONCASSIN Timothée
1er octobre 1991	LE COEUR Elise
22 décembre 1991	FELIX Laura

MARIAGES :

12 janvier 1991	GILBERT Patrick et GOUAGOU Béatrice
15 juin 1991	PEROLAT Jean Christophe et DEBEAUNE Isabelle
6 juillet 1991	DE MELO-CASTANEHEIRA Victor et COUTURIER Cécile
10 août 1991	KERISIT Alain et DELAUME Corinne

DECES :

11 février 1991	BOISBRUN Louis
10 juin 1991	SADET Serge
28 juin 1991	ALEXANDRE Adrienne
7 octobre 1991	JACQUET Edmond
18 octobre 1991	BANDIN Marcelle

■ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- tous les jours de 9h à 12h
mardi et jeudi de 15h à 18h
- permanence du Maire : mercredi matin et samedi matin

DOCUMENTS DISPONIBLES A LA MAIRIE

- les pièces d'état civil
- les demandes de cartes d'identité et de passeport
- les déclarations de pertes de pièces d'identité
- les demandes de certificats d'urbanisme et de permis de construire
- les cartes de séjour pour les étrangers
- les certificats de domicile
- le recensement militaire
- les inscriptions sur les listes électorales
- les imprimés nécessaires à la vente d'un véhicule
- retrait d'un permis de conduire
- etc . . .

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNE

	habitants de la Commune	habitants hors de la Commune	Nettoyage (facturé si non convenable)	
Avec but lucratif	500 f	1060 f	150 f	+ frais d'électricité
Sans but lucratif Associations	300 f	835 f	150 f	
Banquets	500 f	1060 f	150 f	
Vins d'honneur	250 f	430 f	150 f	
Chèque de caution	500 f			
Assurance	80 f			

But éducatif et culturel : la Commune perçoit les frais de chauffage et d'électricité plus 20% des recettes.

COMMERCANTS ET ARTISANS

à vérifier

Mr TALERCIO DELARUE	48.66.02.06.
Café restaurant "Au Bon Saint Palais"	
Mr et Mme SARRAUD VOUGEDON	48.66.01.16.
Café-Boulangerie Le Bourg	
Mme REMANJON (Biquette)	48.66.02.77.
Café Le Pic Montaigu	
Mr et Mme SEJOURNE	48.66.02.78
Auberge de la Choardière	

Mr CHAVOT Christian	48.66.00.31.
Peinture Le Bourg	
Mr CRAVEIRO Julio	48.66.00.06.
Isolation thermique et phonique - Cloisons	
Mr SAJON Gilles	48.66.01.18.
Transporteur	
BRIQUETTERIE DE ST PALAIS	48.66.04.01.
Mr LAROCHE André	48.66.00.16.
Fromages de Chèvre L'Aujonnière	

COMMERCANTS DE PASSAGE

Mr GUILLAUDEAU	Boucher
Mardi Le Bourg	10h15
Samedi Le Pic	12h
Mr MICHEL	Boucher chevalin
Vendredi Les Bouquets	12h
Le Bourg	19h
Mr CHOFFE	Poissonnier
Jeudi Le Bourg	19h
Mr P.ROUX	Poissonnier
Jeudi Le Bourg	9h

Mr BOISSELET Epicier
 Vendredi Le Bourg 17h

Mr POISSON Marchand de vêtements
 Vendredi toutes les trois semaines - Passage le 27 mars 92

Cariane Centre

Successor des CARS COMPAIN
11, route de Bourges
18220 Les Aix d'Angli
Tél. : 43.64.40.63

BOURGES-GIEN				
JOURS CIRCUL.	LaU	S	LaS	LaS
SCOLAIRES	X	X		X
NON SCOLAIRES			X	
BOURGES GR				1150
BOURGES SNCF				1200
FUSSY				1213
ST MARTIN				1220
→ ST PALAIS				1225
MENETOU				1235
HENRICHEMONT				1245
MERY-ES-BOIS				-
IVOY-LE-PRE				1255
LA CHAPELLE			0730	1300
AUBIGNY	0715	0715	0745	1315
ARGENT	0725	0725	0800	1330
GIEN VILLE	0800	0800	0825	1355
GIEN SNCF	0815	0815	0830	1400

BOURGES-GIEN				
JOURS CIRCUL.	Me-S	S	LaU	LaU
SCOLAIRES	X	X		X
NON SCOLAIRES		X	X	
BOURGES GR	1215	1725	1800	1815
BOURGES SNCF	1225	1730	1810	1825
FUSSY	1235	1740	1820	1837
ST MARTIN	1242	1747	1827	1844
→ ST PALAIS	1247	1753	1833	1850
MENETOU	-	1805	1845	1900
HENRICHEMONT	1305	1813	1853	1910
MERY-ES-BOIS	1310	-	-	-
IVOY-LE-PRE	1315	1820	1900	1915
LA CHAPELLE		1825	1905	1920
AUBIGNY		1840	1915	1930
ARGENT		1850		
GIEN VILLE				
GIEN SNCF				

Cariane Centre

Successor des CARS COMPAIN
11, route de Bourges
18220 Les Aix d'Angillon
Tél. : 49.54.40.68

BIEN-BOURGES					
JOURS CIRCUL.	L	LaS	LaS	LaS	LaS
SCOLAIRES	X	X	X	X	
NON SCOLAIRES					X
BIEN SNCF				0900	1040
BIEN VILLE				0905	1045
ARGENT	0600			0925	1100
AUBIGNY	0610			0940	1115
LA CHAPELLE	0630				1130
IVOY-LE-PRE	-	0630			
MERY-ES-BOIS	0640	-			
HENRICHEMONT	-	0645	0645		
MENETOU	-	-	0655		
→ ST PALAIS	0705	0705	0705		
ST MARTIN	0710	0710	0710		
FUSSY	0720	0720	0720		
BOURGES SNCF	0730	0730	0730		
BOURGES GR	0735	0735	0735		

BIEN-BOURGES				
JOURS CIRCUL.	ME	S	LaU	LaS
SCOLAIRES	X	X	X	X
NON SCOLAIRES		X	X	
BIEN SNCF	1200			1710
BIEN VILLE	1205			1715
ARGENT	1225	1225	*	1745
AUBIGNY	1240	1240	1240	1800
LA CHAPELLE	1255	1255	1255	1815
IVOY-LE-PRE	1300	1300	1300	1820
MERY-ES-BOIS	-	-	-	-
HENRICHEMONT	1300	1300	1300	1825
MENETOU	1310	1310	1310	
→ ST PALAIS	1320	1320	1320	*: ME CIR
ST MARTIN	1333	1333	1333	CULE PAS
FUSSY	1340	1340	1340	LES ME-
BOURGES SNCF	1350	1350	1350	SCOL.
BOURGES GR	1355	1355	1355	

L'A.D.M.R. a 10 ans

L'Association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural a fêté son dixième anniversaire le 3 Mars 1991. Aujourd'hui comme il y a dix ans, ses objectifs restent les mêmes : apporter aux mères de famille en difficulté aide et soutien.

Régie par la loi de 1901, gérée par des bénévoles, l'A.D.M.R. est une association Employeur, ce qui la différencie des autres associations.

La travailleuse familiale remplace la mère de famille rendue indisponible dans toutes ses tâches habituelles (tenue de maison, soins et éducation des enfants). Elle intervient dans les cas de grossesse, surcroît de travail, maladie, hospitalisation. Elle maintient l'équilibre familial et accomplit un véritable travail de prévention.

La travailleuse est titulaire d'un diplôme délivré par le Ministère de la Santé à l'issue d'une formation de huit mois, elle est reconnue comme Travailleur Social.

En 1990, 27 familles ont été aidées dans le secteur.

"Domicile Service" complète le service de la travailleuse. L'Auxiliaire à domicile intervient auprès des personnes ou familles qui ne peuvent bénéficier des services déjà existants.

L'A.D.M.R. assure dans tout le secteur la distribution des colis de la Banque Alimentaire.

Deux braderies de vêtements auront lieu à Saint-Martin, salle polyvalente: la première les 27 et 28 avril, la deuxième les 26 et 27 octobre.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter votre déléguée de commune : Mme DEBEAUNE Tél : 48 66 00 27

Présidente : Mme FEVE Tel : 48 66 01 42

Responsables travail : Mme RENARD et Mme THINAT Tel : 48 64 52 60

